

Communiqué de presse



Montreuil, le 07 novembre 2023

L'Urssaf se mobilise pour soutenir les professionnels touchés par les intempéries

Afin d'accompagner les employeurs et travailleurs indépendants affectés par les tempêtes Ciaran et Domingos en France, l'Urssaf a activé un ensemble de mesures d'urgence pour soutenir les usagers en prise à des difficultés économiques.

Pour les employeurs

Les employeurs qui se trouvent dans l'incapacité temporaire de soumettre leurs déclarations en raison des dommages causés par les tempêtes ne seront pas pénalisés. Les échéances de cotisations pourront également être reportées, avec les pénalités et majorations de retard faisant l'objet d'une remise d'office.

Pour bénéficier de ces mesures, les employeurs peuvent contacter gratuitement l'Urssaf via :

- leur messagerie sécurisée en suivant les instructions spécifiques sur >
 « Messagerie » > « Une formalité déclarative » > « Déclarer une situation exceptionnelle (catastrophe naturelle, incendie...) »
- ou en appelant le 3957 en choisissant l'option 3.

Pour les travailleurs indépendants

Les travailleurs indépendants touchés par les tempêtes ont également la possibilité de demander le report de leurs échéances de cotisations grâce à la mise en place d'un délai de paiement. De plus, ils peuvent solliciter une aide d'urgence de l'action sociale du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants (CPSTI).

Pour bénéficier de ces mesures d'assistance, les travailleurs indépendants sont invités à contacter l'Urssaf en suivant les mêmes canaux que les employeurs en composant le 3698 mais en choisissant cette fois l'option 0.

Pour en savoir plus : <u>L'Urssaf vient en aide aux employeurs et indépendants touchés par la tempête Ciaran - Urssaf.fr</u>

Contact presse : contact.presse@acoss.fr

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 534,4 milliards d'euros encaissés auprès de 9,8 millions de cotisants. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.